Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works & Government Services Canada/Réception des souissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax,(N.E.) B3J 1T3 Halifax

Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This amendment is issued to revise Anexe 1.

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.E.) B3J 3C9 Halifax Nova Scot

Title - Sujet Construction Margaree Harbour					
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.			
EB144-180395/A	(002			
Client Reference No N° de référence du clien	t [Date			
EB144-18-0395	2	2017-07-14			
GETS Reference No N° de référence de SEAG	•				
PW-\$PWA-203-5609					
File No N° de dossier PWA-7-78038 (203)	C - FMS N	No./N° VME			
Solicitation Closes - L'invitation at - à 02:00 PM on - le 2017-07-27	n prend	d fin Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT			
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: V Other-Aut					
Address Enquiries to: - Adresser toutes question	ons à:	Buyer Id - Id de l'acheteur			
MacDonald (PWA), Isabelle		pwa203			
Telephone No N° de téléphone	-	FAX No N° de FAX			
(902) 496-5025 ()	((902) 496-5016			
Destination - of Goods, Services, and Construction - des biens, services et construction - des biens, servic					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

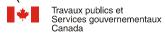
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à s	igner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

(Pour informations seulement, n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Public Works and Government Services Canada

ATTESTATION D'ASSURANC

Page 1 de

Description et emplacemen	nt des travaux					N° de contrat.		
						N° de projet		
Nom de l'assureur, du cou	rtier ou de l'agent	Adresse (Nº, ru	ie)	Ville		Province	Code postal	
Nom de l'assuré (Entrepre	neur)	Adresse (N°, ru	ie)	Ville		Province	Code Posta	
Assuré additionnel Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux								
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie				
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Glob	oal général uel	Global - Risque après travaux	
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		\$	
				\$	\$		\$	
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.								
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s) (l ')a	assureur(s) (Cadro	e, agent, courtie	r)		Numéro d	le téléphone	
Signature						Date	J/M/A	

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.